

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES SERVICES GÉOLOGIQUES AFRICAINS

**COMMUNIQUÉ DE LA 17^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES SERVICES
GÉOLOGIQUES AFRICAINS (OAGS) TENUE À ENTEBBE, EN OUGANDA,
DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2025**

1. L'Organisation des Services Géologiques Africains (OAGS) a tenu sa 17^e Assemblée générale (AG) en mode hybride du 19 au 21 novembre 2025 à l'Imperial Golf View Hotel, à Entebbe (Ouganda). Les travaux de l'AG, faisant également office d'Assemblée élective, ont été assurés avec interprétation simultanée dans les langues officielles de l'OAGS, à savoir l'anglais, le français et le portugais. Ont participé en présentiel les Chefs des services géologiques africains, ou leurs représentants, provenant notamment **d'Algérie (vice-président(e) - Région Afrique du Nord), d'Angola, du Burundi, de Côte d'Ivoire, de République démocratique du Congo, du Royaume d'Eswatini, du Royaume du Lesotho, du Mozambique, de Namibie (vice-président(e) - Région Afrique australe), du Sénégal (Présidente), d'Afrique du Sud (secrétariat permanent) et d'Ouganda (vice-président(e) - Région Afrique de l'Est).**
2. Les Chefs des services géologiques africains ou leurs représentants respectifs du **Botswana, du Burkina Faso (vice-président(e) - région Afrique de l'Ouest), de la République centrafricaine (vice-président(e) - région Afrique centrale), du Tchad, de l'Égypte, du Ghana, de la République de Guinée, du Liberia, de Madagascar, du Niger, de São Tomé-et-Príncipe, de la Sierra Leone, du Soudan du Sud, de la Gambie, de la République togolaise et du Zimbabwe** ont participé virtuellement.
3. La Présidente de séance a salué et remercié les partenaires pour leur participation, notamment le/la **représentant(e) du Centre africain de développement minier (AMDC), du Minerals Africa Development Institution (MADI), les représentants des Services géologiques européens (EGS), conduits par leur Présidente, la Geological Society of Africa (GSAf), le Service géologique chinois et les entreprises privées Xcalibur et Seequent.**



4. La Ministre hôte était accompagnée du/de la Vice-président(e) de l'OAGS pour la Région Afrique de l'Est, ainsi que des représentants du Commissariat à l'Énergie et au Développement minier.
5. La Présidente de l'OAGS, le Dr Rokhaya Samba Diene, a salué la présence de l'Honorable Ministre, Dr Ruth Nankabirwa Ssentamu, des membres de l'OAGS, du Secrétariat permanent ainsi que des partenaires de l'Organisation, et les a remerciés pour leur participation. Dans son rapport, elle a souligné l'importance du rôle des services géologiques, véritables pourvoyeurs de données géoscientifiques fondamentales sur lesquelles reposent des décisions cruciales pour les individus, les nations et l'ensemble du continent, en particulier dans un contexte géopolitique en perpétuelle évolution. Elle a, ce faisant, réaffirmé que l'Organisation poursuivra la consolidation d'un socle de connaissances permettant à l'Afrique de gérer durablement ses ressources naturelles, de créer de la valeur pour ses populations et de protéger son environnement pour les générations futures.
6. La Présidente de l'OAGS a réitéré le soutien de l'Organisation à la Première ministre de la Barbade, Présidente de la Communauté caribéenne (CARICOM). Cette position s'inscrit dans une logique d'élargissement de la solidarité entre régions et confère également à la communauté géoscientifique africaine la responsabilité élargie de mettre en synergie ses atouts et ses expertises pour redéfinir, ensemble, l'orientation du développement, conformément à la Vision 2063 de l'Union africaine.
7. Revenant sur ses deux mandats en tant que Présidente, elle a souligné plusieurs avancées majeures :
 - a. La création de l'OAGS en tant que société à but non lucratif (NPC) conformément à la législation sud-africaine, avec le maintien du Secrétariat permanent en Afrique du Sud, permettant la pleine opérationnalisation de l'Organisation.
 - b. L'établissement de relations synergiques ayant conduit à la reconnaissance de l'OAGS comme partenaire stratégique de l'Union africaine, consacrant la géoscience comme moteur central du développement continental.



- c. La mise en place du Comité technique de l'OAGS, véritable catalyseur de la mise en œuvre du programme scientifique de l'Organisation et de son orientation stratégique.
 - d. Le développement continu du partenariat avec l'Union européenne, désormais arrivé à une étape charnière nécessitant une évaluation de sa maturité et la définition de son nouveau cycle de vie.
8. Elle a en outre souligné que cette Assemblée électorale constitue une étape majeure. Elle trace la voie que le nouveau leadership devra emprunter pour hisser l'Organisation vers de nouveaux sommets. Elle a précisé que cette dynamique s'appuie sur les bases solides posées par le leadership sortant, avec le soutien des Vice-présidents régionaux représentant les régions d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Est, d'Afrique du Nord, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Ouest. Elle a également rappelé qu'il s'agit de la première assemblée générale organisée dans la région d'Afrique de l'Est depuis 2020, les précédentes ayant successivement eu lieu dans les autres régions au fil des années. Elle a réaffirmé le mandat de l'OAGS de promouvoir et de pérenniser des programmes géoscientifiques d'excellence en Afrique, au service du développement socio-économique et de la lutte contre la pauvreté, en particulier dans les domaines de l'évaluation des ressources minérales, de l'aménagement et de l'utilisation durable des terres, ainsi que de la protection de l'environnement.
9. Face à la demande croissante de géosciences en tant qu'outil clé pour répondre aux défis socio-économiques du continent, la Présidente a appelé les services géologiques à assumer pleinement leur responsabilité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de l'Enfant africain. Elle a rappelé que le continent est confronté à des enjeux majeurs tels que les effets du changement climatique, la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, le développement des infrastructures et la valorisation des ressources minérales. Selon elle, ces défis ne pourront être relevés qu'en plaçant la connaissance géoscientifique fondamentale au cœur des stratégies de développement.
10. En conclusion, la Présidente a salué les collaborations institutionnelles qui ont contribué à renforcer le Continent et a réaffirmé le rôle clé de l'OAGS dans

l'avancement du développement de l'Afrique au fil des ans. Dans un contexte géopolitique en constante évolution, elle a souligné que l'Organisation poursuit l'exploration de partenariats stratégiques, notamment avec le Service géologique de Chine, dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), afin de soutenir des priorités de développement alignées sur l'Agenda 2063 et la Stratégie de l'OAGS.

11. Le Dr Arisekola Tunde, directeur du Centre africain de développement minier (AMDC), a présenté le rôle de cette **institution** de l'Union africaine chargée de promouvoir une gestion transparente, équitable et optimale des ressources minérales africaines pour soutenir une croissance durable et un développement socio-économique inclusif. Il a, en outre, encouragé les États membres à renforcer leur collaboration afin d'exploiter pleinement le potentiel encore largement inexploité de l'Afrique. Dans son exposé, le Dr Tunde a invité les membres à devenir signataires des Statuts de l'AMDC, un cadre conçu pour renforcer l'engagement des pays dans la mise en œuvre de la Vision minière africaine, leur permettant ainsi d'évaluer leurs progrès vers la concrétisation de nos ambitions transformatrices.
12. Le ministère ougandais de l'Énergie et du Développement minier, représenté par Mme Agnès Alaba, Commissaire aux mines, s'est adressé aux délégués au nom de Mme Irene Pauline Betebe, en sa qualité de Secrétaire permanente. Mme Alaba a ensuite présenté l'Honorable Dr Ruth Nankabirwa Ssentamu, ministre de l'Énergie et du Développement minier, qui a honoré l'Assemblée générale de sa présence.
13. Mme Alaba a rappelé que la voix des services géologiques est plus forte lorsqu'ils travaillent de manière concertée, en mobilisant la science comme outil de transformation pour les nations africaines. Elle a indiqué que le gouvernement ougandais a défini ses priorités afin de répondre aux besoins énergétiques, de progresser vers une transition vers les énergies propres et de développer le secteur minier comme pilier économique essentiel, en veillant à ce que les ressources pétrolières et gazières génèrent une valeur durable et contribuent à la réduction de la pauvreté. Elle a également indiqué que le Cabinet a retenu trois secteurs, l'agriculture, le tourisme et le développement minier (« ATM »), comme moteurs centraux de la transformation économique de l'Ouganda.



14. Dans son discours liminaire, la ministre a souligné l'importance de la géologie pour le continent africain et a réaffirmé son soutien à l'OAGS, qu'elle considère comme un moteur essentiel pour encourager et attirer les investissements dans l'exploration. Elle a insisté sur le fait que la géologie constitue un véritable levier de libération pour l'Afrique : discipline sans frontières, elle a pour mission de protéger la planète et de soutenir l'agenda de développement. Elle a indiqué que l'Ouganda s'est engagé à mieux comprendre la géologie nationale en réalisant des levés géologiques et géophysiques, terrestres et aéroportés, couvrant 100 % du territoire. Ces travaux ont donné des résultats encourageants, stimulant l'exploitation pétrolière et le développement de l'exploration minière en Ouganda. Elle a confirmé l'engagement du gouvernement ougandais à appuyer le secteur géologique au moyen de politiques, de cadres législatifs et de dispositifs réglementaires adaptés.
15. La ministre a reconnu que ces ambitions ne pourront être atteintes sans investissements dans des infrastructures essentielles, notamment des laboratoires analytiques et des infrastructures de recherche capables de renforcer la confiance des investisseurs. Elle a indiqué avoir soumis la proposition de formaliser les mineurs artisanaux, ce qui a conduit à la délimitation de zones spécifiquement réservées à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Dans ces zones, des licences minières ont été délivrées conformément à la législation en vigueur.
16. La ministre a officiellement ouvert la 17^e Assemblée générale.
17. Mme Tirza van Daalen, Présidente des Services géologiques européens (EGS), a présenté la structure et la gouvernance de l'EGS, en mettant l'accent sur sa Stratégie 2023–2027 et sur la législation européenne relative aux matières premières critiques, conçue pour soutenir la transition énergétique propre et le développement économique face au changement climatique. Elle a souligné que les pays européens et africains collaborent depuis de nombreuses années sur un large éventail de thématiques, notamment la cartographie géoscientifique, l'évaluation des ressources minérales, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, la gestion environnementale, les géorisques, le géopatrimoine, la gestion de l'information, la communication et la gouvernance. Elle a affirmé que cette coopération a démontré à l'Union européenne toute la valeur d'une relation véritablement symbiotique.



18. La Présidente de l'EGS est revenue sur la réunion tenue entre les Présidentes de l'OAGS et de l'EGS, en présence de la/du Secrétaire général(e) de l'OAGS, réaffirmant la nécessité de rationaliser la relation entre l'Afrique et l'Europe. Elle a reconnu que les partenariats ne sont jamais de longs fleuves tranquilles, comme l'a montré la coopération entre l'UE et l'Afrique : quelle que soit la qualité de la planification, des difficultés sont inévitables. À cet égard, elle a souligné l'importance d'instruire les Secrétaires généraux de soumettre, lors de l'édition 2026 du Mining Indaba, une proposition définissant une feuille de route réimaginée de la relation entre les deux institutions, pour examen par les Président(e)s.
19. La Présidente de l'EGS a insisté sur la relation de longue date avec l'OAGS, grâce à laquelle les deux premières phases du programme PanAfGeo ont été mises en œuvre au cours des huit dernières années, la phase suivante du programme - PanAfGeo+ - étant en cours. Elle a affirmé que la collaboration entre l'OAGS et l'UE repose sur la création de valeur locale, la croissance inclusive et le respect des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elle a souligné qu'il appartient aux membres africains et européens de veiller à ce que l'Agenda 2063 et la EU Global Gateway soient utilisés comme instruments stratégiques pour orienter le développement.
20. Le professeur Li Xiaoguang, ingénieur en chef adjoint au Tianjin Center du Service géologique de Chine, a souligné l'importance que le Service géologique de Chine accorde à la coopération avec les membres de l'OAGS et les autres institutions géologiques du continent africain. À ce titre, le Service géologique de Chine a présenté les progrès réalisés dans le cadre de la coopération entre la Chine et la région d'Afrique australe afin de démontrer comment l'acquisition de données géologiques peut soutenir le développement. La présentation a porté sur l'avancement des initiatives mises en œuvre en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe.
21. Dans sa présentation, le professeur Gbenga Okunlola, président de la Geological Society of Africa (GSAf), a réaffirmé la responsabilité qui incombe aux dirigeants et aux institutions africains de mener à bien l'Agenda africain en matière de développement. Il a également exprimé sa gratitude pour le partenariat de longue



date entre la GSAf et l'OAGS, essentiel à la mise en œuvre de programmes visant à promouvoir le développement durable du secteur minier. L'AG a salué les efforts de la GSAf en faveur de la décolonisation des revues scientifiques africaines, démarche visant à soutenir l'Agenda africain en matière de développement.

22. Les partenaires du secteur privé ont présenté à la communauté géoscientifique les capacités de leurs organisations respectives. Ces présentations ont été assurées par:

- a. M. Ben Young, responsable du développement commercial pour la région Afrique et Moyen-Orient chez Xcalibur Smart Mapping.
- b. M. Tshego Mojane, coordinateur chargé du développement commercial, accompagné de M. Andrew Quixley, responsable du développement commercial pour l'Afrique et le Moyen-Orient chez Seequent.

23. L'Assemblée générale a reconnu l'importance de l'acquisition de données géoscientifiques à l'aide d'outils tels que la géophysique et l'application des technologies de transformation numérique pour combler les lacunes en matière de connaissances géoscientifiques.

24. L'hôte, le Uganda Geological Survey Department, a informé les participants des travaux de recherche géoscientifique en cours dans le pays. Ces travaux couvrent la géologie et les ressources minérales (y compris le développement des ressources géothermiques et pétrolières), l'acquisition et l'utilisation de données géophysiques, ainsi que les avancées relatives au cadre juridique et réglementaire. Ces initiatives démontrent l'importance d'investir dans les géosciences pour faire progresser les priorités de développement socio-économique.

25. L'Assemblée générale a accueilli favorablement la présentation sur la gouvernance dans le cadre du projet PanAfGeo+, effectuée par Mesdames Eva Terpstra et Tess Tjokrodikromo, représentant le Service géologique des Pays-Bas (TNO). Cette présentation a souligné la nécessité d'harmoniser et d'aligner les programmes de travail issus des différents WP entre l'Union européenne et l'Afrique.



26. L'Assemblée générale a procédé à la révision de sa Constitution, réaffirmant ainsi sa volonté de rester agile et adaptable face à un environnement en mutation, afin de renforcer l'efficacité de ses mécanismes de gouvernance.
27. L'Assemblée générale a accueilli favorablement la présentation du Dr Jean-Claude Guillaneau, portant sur le programme PanAfGeo+, qui s'appuie sur la mise en œuvre des Phases 1 et 2. Toutefois, cette présentation a mis en évidence l'urgence de donner suite à la directive issue de la réunion conjointe des Présidentes de l'OAGS et de l'EGS, visant une réorientation stratégique entre les deux institutions.
28. L'Assemblée générale a pris note et salué les avancées réalisées dans le cadre de la mise en place du Comité technique destiné à soutenir la réalisation des objectifs organisationnels. Elle a également noté la poursuite de la définition des priorités stratégiques de recherche, ainsi que la montée en capacité de cette structure. Elle a en outre pris acte de la création du Sous-Comité d'experts en géochimie, placé sous l'égide du Comité technique de l'OAGS.
29. L'Assemblée générale a pris note des rapports régionaux présentés par les Vice-présidents respectifs.
30. L'Assemblée générale a adopté la Stratégie de l'OAGS comme feuille de route pour la voie africaine (2025–2030).
31. Conformément aux procédures électorales habituelles, le Secrétariat a reçu les candidatures proposées par les membres pour la Présidence et les Vice-présidences régionales, y compris celles présentées en séance. L'Assemblée générale a ainsi entériné la nomination des membres suivants pour un mandat de trois ans, conformément aux dispositions de la Constitution:
- a. Président : Ouganda
 - b. Vice-président de la région Afrique centrale : République démocratique du Congo
 - c. Vice-président de la région Afrique de l'Est : Madagascar
 - d. Vice-président de la région Afrique du Nord : Algérie



- e. Vice-président de la région Afrique australe : Mozambique
- f. Vice-président de la région Afrique de l'Ouest : Ghana

32. L'Assemblée générale a félicité le/la Président(e) et les Vice-présidents nouvellement nommés.
33. L'Assemblée générale a exprimé sa gratitude envers la Présidente sortante, Dr Rokhaya Samba-Diene, ainsi qu'envers les Vice-présidents sortants : M. Jules-César Yaganza (région de l'Afrique centrale), M. Gabriel Data (région de l'Afrique de l'Est), M. Karim Mokhtar (région de l'Afrique du Nord), Mme Gloria Simubali (région de l'Afrique australe) et M. Abdoulaye Ouedraogo (région de l'Afrique de l'Ouest). La Présidente sortante demeurera engagée aux côtés de l'Organisation et siégera au Comité exécutif (EXCOM) en tant que membre *ex officio* pour la durée du mandat à venir.
34. La Présidente a adressé ses remerciements à la ministre de l'Énergie et du Développement minéral, au gouvernement et au peuple ougandais pour l'hospitalité chaleureuse et culturellement riche avec laquelle ils ont accueilli la 17^e Assemblée générale de l'OAGS.
35. La Gambie s'est portée volontaire pour accueillir la 18^e Assemblée générale de l'OAGS en 2026.

FIN